



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Exemption des multinationales américaines de l'impôt minimum mondial

Question au Gouvernement n° 1175

#### Texte de la question

#### EXEMPTION DES MULTINATIONALES AMÉRICAINES DE L'IMPÔT MINIMAL MONDIAL

**Mme la présidente** . La parole est à M. Denis Masségli.

**M. Denis Masségli** . Pendant que La France insoumise vote avec le Rassemblement national 26 milliards d'euros d'impôts supplémentaires pour les entreprises, une autre réalité s'impose à nous sur la scène internationale : celle d'une compétition économique et fiscale de plus en plus assumée.

La France a été parmi les initiateurs de l'impôt minimal mondial sur les multinationales. Nous avons porté ce combat à l'OCDE, au G20, puis au niveau européen. Nous avons été parmi les premiers à transposer cet accord en droit national, avec des objectifs clairs : mettre fin à l'optimisation fiscale agressive, rétablir de l'équité et protéger le financement de notre modèle social. *(Brouhaha.)*

La semaine dernière, le président Trump a annoncé que les multinationales américaines seraient dispensées de cet impôt, ce qui constitue un signal extrêmement préoccupant pour les entreprises françaises et européennes. Cette décision s'inscrit dans un contexte politique évident : le retour de Donald Trump au pouvoir s'accompagne d'une stratégie assumée de désengagement multilatéral, de protectionnisme fiscal et d'instauration de rapports de force économiques. De plus, les États-Unis n'ont pas le monopole de cette méthode. *(Le brouhaha croît.)*

Face à cela, l'Europe ne peut pas être naïve. Sans renier ses valeurs, elle doit s'employer elle aussi à défendre activement ses intérêts. Il est urgent que nous nous adaptions au nouveau paradigme mondial, où la négociation s'efface au profit du rapport de force.

**Un député du groupe RN** . On n'entend rien !

**M. Denis Masségli** . Monsieur le ministre de l'économie, pouvez-vous nous préciser les conséquences du nouvel accord conclu la semaine dernière pour l'économie et les entreprises françaises et nous indiquer ce que prévoit le gouvernement pour défendre la souveraineté et l'attractivité de notre pays ainsi que l'emploi sur son territoire ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

**M. Roland Lescure**, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . L'accord dit pilier 2 de l'OCDE a été signé par 147 États sous l'impulsion de la France, qui a convaincu le monde qu'une fiscalité minimale des sociétés devait exister partout.

**M. Frédéric Weber** . Oh là là !

**M. Roland Lescure, ministre** . Les États-Unis avaient signé cet accord mais, après l'élection de Donald Trump, l'administration américaine a indiqué, lors du sommet du G7 de juin dernier organisé au Canada, qu'ils souhaitent en sortir. Le compromis politique conclu au cours de ce G7 était le suivant : vous pouvez sortir de l'accord, à condition d'appliquer aux États-Unis un dispositif similaire. Voilà ce que l'OCDE a entériné la semaine dernière. Les États-Unis se sont engagés à appliquer aux entreprises américaines un impôt minimal sur leur territoire. Évidemment, les filiales des entreprises américaines établies en France devront y payer cet impôt minimal.

De plus, et même si j'aurais préféré que les États-Unis restent dans l'accord initial, celui signé la semaine dernière permet d'entamer la discussion à propos de ce qu'on appelle le pilier 1. Mesdames et messieurs les députés, vous vous souvenez que, lors des discussions budgétaires, je vous avais enjoint de ne pas instaurer en France une taxe sur les services numériques et que je m'étais engagé à ce que des discussions multilatérales reprennent pour éviter des mesures de rétorsion à l'encontre de certains secteurs de l'économie française. L'accord de la semaine dernière va le permettre. J'ai rencontré hier, à Washington, mon homologue américain et nous sommes d'accord pour reprendre la discussion sur la fiscalité minimale des géants du numérique. Il s'agit d'une avancée majeure à laquelle vous êtes tous sensibles et pour laquelle nous allons continuer à nous battre. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Denis Masségli](#)

**Circonscription** : Maine-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1175

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

**Ministère attributaire** : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026